

# Permis AM

Anciennement appelé **BSR** (Brevet de Sécurité Routière), cette formation relative à la catégorie AM du permis de conduire s'adresse à toutes personnes **à partir de 14 ans** souhaitant rouler un véhicule de **50 CM3** (vitesse limitée à 45 km/h).

Seule une formation de 8 heures suffit (formation faite sur une journée, en général un samedi).

260 €  
TTC

## Documents à fournir pour l'inscription

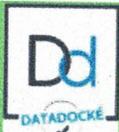
- Pièce d'identité originale
- 1 série de E.Photo spéciale permis de conduire obligatoire de moins de 6 mois ;
- ASSR1 ou ASR (pour les personnes nées après 1988) ;
- JDC (pour les élèves de 17 à 25 ans) ;
- Justificatif de domicile (ayant moins de 6 mois) ;
- Pièce d'identité de l'hébergeant originale
- Attestation d'hébergement ;
- 1 enveloppe format A4 ;
- 1 timbre postal (tarif en vigueur).

## Versement

Acompte de 100 € obligatoire afin de valider l'inscription puis le solde le jour de la formation.



*Tous dossier incomplet ne sera pas traité. Merci d'apporter tous les documents demandés en même temps.*



## HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

Du mardi au vendredi : 14 heures à 19 heures  
Le samedi : 09 heures à 13 heures

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

